



DÉCLARATION LIMINAIRE DE SOLIDAIRES FINANCES AU CDAS PARIS

PARIS le 20/10/2022

Monsieur le Président,

Avant d'aborder le contenu de ce CDAS, Solidaires Finances ne peut s'extraire du contexte économique et social : inflation, flambée des prix de l'énergie, question salariale prégnante dans tous les secteurs d'activité et notamment dans la Fonction publique... Partout, pour toutes et tous, les méninges s'agitent pour savoir comment faire face et résister à ce contexte inflationniste inédit. Il est évident que le sujet du pouvoir d'achat est une urgence sociale.

Pour une grande partie de la population, la question du reste à vivre se pose dès le milieu du mois. Or, les mesures chèque énergie pour 2022 et le plafonnement de l'augmentation à 15 % des tarifs de l'énergie pour 2023 ne répondent pas de façon pérenne aux difficultés des salariés et des retraités. Les revendications des personnels, notamment exprimées lors de la journée de grève et de manifestations de ce 29 septembre, ne peuvent rester sans réponse de la part des autorités politiques. La revalorisation significative du SMIC et de la valeur du point d'indice pour la Fonction Publique sont plus que jamais des revendications légitimes et elle doit être entendue.

A peine esquissée la taxation des superprofits a été enterrée par nos ministres lors de l'université du Medef (on ne froisse pas ses amis politiques). La baisse des impôts des entreprises a au contraire été confirmée par le biais de la suppression de la CVAE. Pas de souci pour Total, même si la société fait tellement de bénéfices qu'elle n'arrive plus à tout défiscaliser, elle continuera à payer toujours moins d'impôts en France et à verser toujours plus de dividendes sous-taxés à ses actionnaires.

Face à ce gigantesque marasme, Solidaires Finances réaffirme que l'action sociale doit rester au cœur des besoins des agents et agentes de l'État, titulaires ou non, en activité ou à la retraite.

- Elle doit répondre aux besoins sociaux en termes de logement, de restauration, de petite enfance, de loisirs et apporter une solution aux difficultés de toutes celles et de tous ceux et celles confrontés aux accidents et aléas de la vie.
- Elle doit être porteuse de valeurs de solidarité, de partage, d'aide aux plus démunies et démunies et contribuer à améliorer les conditions de vie quotidienne des agentes et agents.

Ce n'est évidemment pas le choix de l'administration qui n'a de cesse depuis plusieurs années de la déstructurer, de la démanteler, pour mieux l'affaiblir. Ce que nous ne cessons de dénoncer et de combattre, ce que nous continuerons de faire pour et dans l'intérêt du plus grand nombre.

Les délégations de l'Action sociale, en lien avec les services RH sont des acteurs indispensables de l'action sociale, ce réseau des délégations est lui-même en pleine réforme, avec l'instauration d'un échelon régional (responsable régional) composant et gérant une équipe de délégués de proximité. Ne nous trompons pas : il n'y aura pas de délégué partout ! Le Secrétariat général n'a absolument pas la même définition du mot « proximité » que nous. Si une direction aura un ou une déléguée, chaque délégué pourra avoir la responsabilité d'1 ou 2 départements... charge à lui ou elle de tourner par voie de permanences... et sur des départements proches, selon la définition du Secrétariat général, donc pas forcément limitrophes.

Nous vous le redisons, l'action sociale n'est pas un supplément d'âme bienveillant, ou un seul ultime recours pour les seuls agents et agentes en difficultés. Pour Solidaires Finances l'action sociale est partie prenante d'une politique qui participe au bénéfice du progrès social sous toutes ses formes et qui contribue à l'amélioration de vie de l'ensemble des agentes et agents !

Pour ce dernier Cdas de 2022, concernant le CRA 2021, il est compliqué de comparer des années d'exercice atypiques, nous y reviendrons lors des débats

Toutefois Solidaires Finances souhaite apporter un focus plus particulier sur certains points

Chèques cadeaux :

Où en est on de la campagne de chèque cadeaux 2022, combien de personnes ne se sont toujours pas inscrites malgré les relances de la délégation et des directions ?

Actions de santé publique :

Comme tous les ans Solidaires Finances réclame fermement pour tous les agents et agentes parisiennes l'obtention d'une autorisation d'absence pour leur permettre de se rendre sur les lieux retenus pour ces actions (exemple : vaccination, don du sang...) à l'instar de l'autorisation d'absence octroyée pour la vaccination COVID. Lors du CdS du 10 mars dernier, le président devait se rapprocher des autres Directions pour leur demander d'appliquer les mêmes règles d'autorisation qu'aux Douanes ; de plus les dates et lieux de la campagne de vaccination grippe ne semblent pas toujours connues.

Restauration

Solidaires finances s'interroge toujours la pérennité des restaurants AGRAF liée au NRP sur les sites occupés par la DRFIP : Banque, Uzès, Meuniers.

Plus spécifiquement pour le site de Banque nous déplorons une fois de plus le manque d'anticipation et de prévoyance de la part de l'administration (SG et DRFIP) dans la réorganisation des services parisiens. Pourtant le temps ne leur a pas manqué. L'administration a acté la disparition du site de Banque et celle du restaurant administratif AGRAF (restaurant très fortement fréquenté par les agents et agentes du site, ceux du site de Notre Dame des Victoires et de St hyacinthe). Une partie des services seront transférés sur le site de NDV mais sans qu'une solution de restauration soit envisagée sérieusement. Ainsi on vend l'immeuble avant même d'avoir trouvé une solution de restauration acceptable, pire avant même d'y avoir réfléchi ! Cela s'apparente à du bricolage, voire à du mépris ... Pourquoi ce refus de communiquer durant deux ans sur ce NRP au motif que « tout n'était pas ficelé » ! Était-ce bien la peine de faire appel à un cabinet privé pour la restructuration des locaux de NDV! La seule solution pérenne pour l'instant pour AGRAF reste le report des agentes et agents sur le site de Réaumur qui selon AGRAF est dimensionné pour recevoir entre 500 et 600 personnes. Où en est la délégation sur la recherche d'un conventionnement (Louvre, banque de France, poste du Louvre etc), il est indispensable de trouver une solution correcte pour les agents et agentes du site de St Hyacinthe qui seront très éloignées du site de Réaumur. Le même problème se pose pour le site de Grandes Carrières (site qui récupère le SIP de Boucry). Le conventionnement actuel ne donne pas satisfaction, la reprise par un autre opérateur du restaurant où déjeunent les agents et agentes est il toujours d'actualité

Plus généralement nous alertons la délégation sur la situation de souffrance au travail de nombreux employés et employées de l'agraf (stress, pression managériale...) un audit a d'ailleurs été lancé, le site Paganini en étant un exemple parmi d'autres

Par ailleurs nous avons été interpellés par des personnels qui ne disposant de badge d'entrée ont des difficultés d'accès au RIE LUMIÈRE, ce problème semble dû à une pénurie de badge liée au coût. ce problème est il résolu ?

Nous reviendrons sur d'autres sujets lors de ce CDAS

Pour la fédération Solidaires Finances, l'action sociale n'est ni un confort ni un luxe. C'est une absolue nécessité dans le contexte économique et social actuel. La crise, le gel du point d'indice, le renforcement des inégalités renforcent ces besoins sociaux Elle doit être renforcée afin de mieux répondre aux besoins des agents et agentes actives pensionnées et de leurs familles. Ces besoins sont nombreux et évoluent : perte d'autonomie du fait du vieillissement de la population, gardes d'enfants, conséquences de l'absence de revalorisation de la rémunération et des déroulés de carrière (logement, restauration, aides, prêts).